

Initiatives ministérielles

Lorsque l'Alberta et la Saskatchewan sont entrées dans la Confédération en 1905, elles ont été soumises à la même restriction que le Manitoba l'avait été depuis 1870. En examinant le Programme énergétique national, je suis absolument convaincu que je n'avais pas eu simplement une réaction viscérale face à ce programme; c'était également une réaction face à la philosophie sous-jacente voulant que, dans certains domaines de propriété, les provinces des Prairies n'allaient pas agir dans l'intérêt national.

Je pense que cette accusation n'a jamais été justifiée et qu'elle est fautive à tous points de vue. Nous avons toujours agi dans l'intérêt national. Nous avons demandé qu'on donne à cette ressource naturelle le même genre de mécanisme d'établissement des prix, le même genre d'approche du marché qu'à tout autre produit. C'est ce que nous avons demandé.

• (1600)

Je me rappelle l'apogée du Programme énergétique national—je ne répéterai pas les slogans des autocollants. Mes collègues d'en face les connaissent. Les relations fédérales-provinciales se sont-elles alors améliorées? Non. Les Canadiens de l'Ouest et les autres Canadiens se sont-ils mieux compris? Non. Jusqu'à maintenant, nous pouvons encore nous rendre dans certaines régions du pays où des gens nous rappelleront cette période. Nous ne voulons certes pas revivre cela.

Je me souviens—je devrais peut-être jeter mes notes—qu'en 1979, pendant le peu de temps que j'ai passé comme ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, responsable de l'énergie au nord du 60^e parallèle, j'ai écrit aux deux gouvernements des territoires pour leur dire que je m'attendais à ce qu'ils agissent comme si le principe du gouvernement responsable avait été adopté. Par la suite on l'a appelée la lettre Epp et elle n'a toujours pas été annulée. Venant des Prairies, j'étais d'avis que les gens vivant au nord du 60^e étaient tout aussi capables de se gouverner que les gens au sud du 60^e.

Je me rappelle qu'un prédécesseur, un ancien ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, me disait: «Jake, sur le plan constitutionnel tu as peut-être raison, mais rappelle-toi que les ressources naturelles, et en particulier le pétrole et le gaz, appartiennent à l'Ontario.» Je lui ai dit: «Tu veux dire au Canada.» Et lui de dire: «Non, non, c'est l'atout que nous avons en réserve contre l'Ouest.» C'est en fin de compte une autre des choses qui me motivent dans le cas de Petro-Canada.

Je peux dire à mes collègues avec toute la charité que j'ai qu'il y a plus qu'une simple question de principe dans la décision de privatiser ou de ne pas privatiser une société. La vraie question est de savoir comment nous mettons en valeur nos ressources pour le bien du Canada? Comment augmentons-nous nos réserves?

Regardez de combien nos réserves ont augmenté après l'adoption du Programme énergétique national. Savez-vous ce qui se passait avec nos réserves? S'il était impossible d'en profiter financièrement, on jugeait préférable de les laisser dans le sol. Et c'est ce qui fut fait.

Aujourd'hui, mes collègues ont mentionné les réserves que nous avons en pétrole et en gaz. En dépit du fait que dans le bassin sédimentaire de l'Ouest on perd environ 1,1 p. 100, selon mes statistiques, notre production au cours des 12 derniers mois a été inférieure aux prévisions. Nous savons que nous devons augmenter notre production de pétrole lourd, et c'est la raison de Lloydminster. Nous savons que nous devons exploiter le gisement de la côte est, et c'est pour cela que nous avons Hibernia, Terra Nova, Ben Nevis et cette année, espérons-le, Cohasset-Panuke. Voilà pourquoi nous avons construit le gazoduc de l'île de Vancouver. Nous avons aussi modifié la politique énergétique concernant l'Office national de l'énergie, de façon à pouvoir obtenir des permis d'exportation et à acheminer le gaz dans le nord-est des États-Unis, par exemple, en Californie ou dans le Midwest, en passant par Emerson. Voilà pourquoi, lorsque j'observe les mouvements de trésorerie, je sais que nous avons plus d'énergie. C'est ce qui a toujours été le moteur de l'industrie. Toujours.

J'étais présent lors de la réactivation du projet Leduc I, non pas en 1947, mais l'an dernier. Soit dit en passant, le premier projet est maintenant digne de faire l'objet d'une exposition dans un musée. Il y avait donc là un homme qui se trouvait à Leduc en 1947, un foreur de la Saskatchewan qui était à l'époque un jeune ouvrier ne connaissant absolument rien à l'exploitation pétrolière. Il savait toutefois forer des puits pour dénicher des points d'eau. Voici ce qu'il a déclaré: «Nous avons réussi. Nous avons créé une nouvelle industrie. Nous avons réussi parce que nous avons cru au projet et que nous n'avons pas eu besoin du gouvernement; nous savions que les Canadiens nous épauleraient.»

Comme Petro-Canada est suffisamment mûre aujourd'hui pour composer avec les contrôles et les conditions de l'industrie, je pense qu'elle devrait être privatisée. Les Canadiens devraient investir dans cette société car ils peuvent en être fiers. Mais ce qui importe surtout, c'est qu'en faisant de tels investissements, les Canadiens